

**Zeitschrift:** Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen

**Band:** 27 (1954-1955)

**Heft:** 5

**Artikel:** Le 1er août, fête de nos libertés et de l'unité suisse

**Autor:** Petitpierre, Max

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-851077>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le 1er août, fête de nos libertés et de l'unité suisse

Max Petitpierre, Conseiller fédéral

L'alliance perpétuelle scellée au Grutli au début d'août 1291, il y a plus de 650 ans, est toujours en vigueur. Au cours des siècles, elle a été à plusieurs reprises menacée, à l'intérieur et de l'extérieur. Elle s'est transformée, modifiée, élargie. Elle aura été le grain dont est sorti l'épi. Et c'est parce que le serment primitif a été constamment tenu, malgré les défaillances, est resté actuel, qu'aujourd'hui encore nous pouvons célébrer cet anniversaire avec fierté et sans arrière-pensée.

En ce soir du 1er août, comme chaque année, les cloches sonneront, celles des églises et des temples, parfois aussi des écoles, dans tout le pays; les feux s'allumeront et brilleront dans la plaine, au bord des lacs, sur les montagnes. Ce sera un vaste échange de voix et de lumières. Les Suisses se sentiront proches les uns des autres. Et la plupart de ceux qui habitent l'étranger seront aussi présents. Ce sera une heure grave et pure, de communion fraternelle.

Mais cette heure passera. Et la vie continue. Il ne suffit pas de s'émouvoir et de s'attendrir, une fois l'année, pendant les beaux instants d'une soirée d'août. Cette heure fervente n'a de prix que si elle inspire et renouvelle une volonté qui, la fête passée, se manifesterà demain et les jours qui suivront, dans la vie quotidienne.

Le 1er août doit être sans doute, mais pas seulement, l'anniversaire d'un fait lointain, à l'origine de notre Histoire et de notre existence nationale. Lorsque les feux seront éteints et que les cloches se seront tues, il ne faut pas que chacun se replie égoïstement dans le cercle étroit de ses intérêts et de ses occupations personnels. Le 1er août doit être, pour tous ceux qui le prennent au sérieux, l'occasion d'un examen de conscience. Il doit être aussi un point de départ vers l'avenir. Chacun devrait, ce soir, se poser cette question: Que peux-tu faire encore pour ton pays?

Le Pacte de 1291 énonce déjà des règles de vie commune qui sont demeurées valables.

Le 1er août, anniversaire de notre indépendance et de nos libertés, mais aussi fête de la solidarité suisse. Les hommes du Grutli se sont engagés «à se prêter les uns aux autres n'importe quel secours, appui et assistance, de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts, sans ménager ni leurs vies ni leurs biens.»

C'est avec cet esprit qu'ils ont fait un pays et qu'ils ont formé un peuple.

La liberté, «ce bien qui fait jouir des autres biens», ne s'acquiert pas une fois pour toujours: elle est sans cesse menacée. Elle exige d'être défendue. Dans un monde et dans un temps où la force et la violence sont loin d'être bannies des relations entre Etats, un peuple qui entend rester libre et indépendant doit demeurer l'arme au pied, prêt à toute éventualité, même s'il ne sent peser sur lui aucune menace immédiate. Mais il ne suffit pas pour être forts, d'être armés. Il faut surtout être unis. Et pour cela, il est nécessaire que chacun développe en soi le sentiment de la solidarité, qui le lie à tous ceux qui avec lui forment un peuple.

La vie sociale, celle d'un pays, pose des problèmes concrets dans tous les domaines, sur le plan intérieur économique et social comme sur le plan de la politique extérieure.

Notre pays ne veut pas rester en marge de l'effort que font actuellement les peuples pour organiser le monde, pour établir un régime de paix durable. Il ne possède pas une puissance matérielle ou militaire qui puisse être d'un grand secours aux autres nations, mais il peut apporter à celles-ci l'attachement à deux idées qui, à travers six siècles de son histoire, sont devenues des réalités: l'idée de l'alliance, qui a pris corps sur la prairie du Grutli et qui s'est élargie lorsque de purement alémanique, la Suisse est devenue aussi romande, italienne et romanche, lorsqu'après la Réforme, les uns parmi les Confédérés sont restés fidèles à l'Eglise romaine alors que les autres devenaient protestants.

Mais si nous sommes prêts à collaborer de toutes nos forces à cette organisation du monde, nous entendons que l'on respecte notre individualité nationale. Le principe fondamental de notre politique étrangère est le désir de vivre en paix avec tous les autres peuples, mais sur un pied d'égalité, sans rien sacrifier de notre indépendance morale. Nous sommes décidés à demeurer aujourd'hui encore et demain fidèles à ce que notre passé nous a donné de meilleur et de plus solide: la passion de la liberté.

Sur le plan intérieur, le problème fondamental qui se pose aujourd'hui à notre démocratie suisse est celui de la justice sociale.

Depuis quelques années, un effort dans ce sens, dont on méconnaît trop souvent l'importance, a été fait. La Suisse est certainement aujourd'hui un des pays où les possibilités qu'offre la vie sont le plus largement ouvertes au plus grand nombre. Ce qui ne signifie pas — loin de là — que nous ayons réalisé la cité idéale, où la vie est harmonieuse parce que chacun y reçoit son dû. La paix sociale — on a tendance à l'oublier — est aussi une création continue. Elle est compromise non seulement par les éléments révolutionnaires qui cherchent à renverser l'ordre établi pour lui en substituer un nouveau, mais aussi par la cupidité, l'égoïsme et l'orgueil de ceux qui, occupant une situation dominante ou privilégiée, ont perdu le sens de leur responsabilité personnelle à l'égard de ceux qui dépendent d'eux, qui refusent de tenir compte des aspirations de ceux-ci quand elles sont légitimes, en un mot qui sacrifient les intérêts communs à leur intérêt individuel. Il y a une solidarité nécessaire entre les intérêts des uns et des autres.

La liberté laissée à l'individu a sa contre-partie, qui est le sens de la responsabilité personnelle qu'il doit assumer à l'égard de l'ensemble et plus particulièrement de ceux qui dépendent de lui. Toute activité humaine doit être inspirée de l'amour du prochain et tous les Suisses, qui sont décidés à porter leurs regards au delà des limites étroites de leurs intérêts matériels immédiats ont devant eux, sur le plan national, une tâche précise et urgente: celle de chercher à réaliser de plus en plus une justice sociale, qui serait le couronnement de notre démocratie suisse.

La patrie est faite non seulement de la terre de ses champs, et de ses forêts, du rocher de ses montagnes, de l'eau de ses lacs et de ses rivières, des maisons de ses villes, mais aussi et surtout d'hommes et de femmes qui ont formé un peuple par la volonté qu'ils ont eue de vivre ensemble et de se soumettre au destin.

Si, en ce jour anniversaire, du 1er août qui est la plus simple et la plus pure de nos fêtes, nous nous engageons silencieusement à rester fidèles à cette patrie vivante, humaine, formée de tous les Suisses sans distinction de classe ni de partis, de tous les Suisses d'ici et de l'étranger, et nous faisons le serment de servir cette patrie pour qu'elle devienne toujours plus humaine, toujours plus parfaite, nous aurons la force nécessaire pour vaincre les difficultés qui nous attendent. C'est en demeurant fidèles à cet esprit — l'esprit du 1er août — en nous inspirant de lui dans nos activités publiques et privées, que, chacun à la place qui lui est assignée, nous servirons le mieux notre patrie.

## Jugendprobleme unserer Zeit\*

Von Dr. med P. Garnier

Schluß

Lassen wir Jugendliche jung sein! Ein überspitztes Verantwortungsgefühl möchte uns gelegentlich dazu verleiten, ihr lautes vielleicht überbordendes Tun schon als Zügellosigkeit aufzufassen. Demgegenüber müssen wir dessen eingedenk bleiben, daß Schlimmes im Verborgenen und in der Stille geschieht, und nicht bei lustigem Lachen und übermütigem Scherzen. Ein jedes Lebensalter hat seine besondere Äußerungsweise: diejenige der Entwicklungsjahre ist explosiv, optimistisch und eine griesgrämige Pubertät wäre wohl ein sehr übles Omen für den Mut, die Offenheit und die spätere Tatkraft

desjenigen, der sie durchgemacht hat. Nicht der sein Dasein froh bejahende Jugendliche erscheint uns gefährdet, sondern der Altkluge, der die Jugendstufe übersprungen hat. Der Frohgesinnte hat ein gesundes Erbe ins Dasein mitbekommen, und den Ernst des Lebens wird er sich im täglichen Kontakt mit der Wirklichkeit erwerben; der Mißstimmte dagegen ist mit einem schlechten Erbe ausgestattet worden, und er wird eine unendliche Mühe haben, sich seines Daseins je erfreuen zu können.

Ein jeder von uns, als erwachsener Mensch, ist ein Produkt einerseits aus *ererbten Anlagen* (konsti-